



Dans ce numéro:

- ▶ Prochains événements pour les membres
- ▶ Plaidoyer
- ▶ Assistance
- ▶ Promotion
- ▶ Calendriers
- ▶ Glossaire des abréviations et acronymes



Sarah Goddard
Secrétaire générale de l'AMICE

“Nous allons connaître une période de changements immenses et rapides”

Chers membres de l'AMICE,

Un vent nouveau souffle sur l'Europe. Les eurodéputés récemment élus —une première pour beaucoup d'entre eux — ont entamé leur travail au sein des différents groupes politiques, groupes d'intérêts et commissions parlementaires. C'est avec beaucoup de sérieux que les parlementaires européens ont accompli leur mission d'approbation du futur collège de commissaires européens emmenés par Ursula von der Leyen, nouvelle présidente de la Commission européenne : certains candidats commissaires ont été recalés et tous ont été méticuleusement questionnés sur leurs valeurs et projets.

Dans ses orientations politiques pour les cinq prochaines années, Mme von der Leyen annonce six grandes ambitions: un Green deal européen, une économie au service des personnes, une Europe adaptée à l'ère du numérique, une protection du mode de vie européen, une Europe plus forte sur la scène internationale et un nouvel élan pour la démocratie européenne. Plusieurs de ces ambitions rejoignent les visées des membres de l'AMICE.

Les propositions de M^{me} von der Leyen sur le lancement d'un plan d'investissement pour une Europe durable en parallèle d'une stratégie de finance verte forment un programme très ambitieux. D'ici la fin de l'année, la présidente de la Commission s'est engagée à proposer un Green deal européen doté de la première législation européenne sur le climat, visant à faire de l'Europe un continent neutre en carbone d'ici 2050. La poursuite de cet objectif, qui exigera un changement de comportement de chaque citoyen et de chaque secteur industriel en Europe, concordera avec la mise en place de ce que M^{me} von der Leyen a appelé un «plan pour une économie parée pour l'avenir». Même si les ambitions des membres de l'AMICE correspondent très clairement à celles de Mme von der Leyen, l'AMICE veillera à ce que toute vision nouvelle de l'économie européenne reconnaisse et reflète les valeurs de long terme et les principes éthiques défendus par les membres de l'AMICE dans l'intérêt de notre avenir collectif.

L'AMICE a déjà pris contact avec les nouveaux eurodéputés afin de leur expliquer l'importance de notre secteur pour les assurés et l'ensemble de la société européenne. Nous poursuivons également nos discussions avec la Commission européenne et l'EIOPA sur les possibilités et nécessités de modifier l'arsenal réglementaire et législatif pour mieux répondre aux objectifs de protection des assurés et de stabilité financière en Europe. Le rôle de l'AMICE, en tant que représentante directe de ses membres devant les institutions et décideurs politiques européens, est de promouvoir la valeur du modèle mutualiste et de plaider pour un traitement équitable de ce modèle au niveau européen.

Nous allons vivre une période de changements immenses et rapides. En tant qu'intervenante centrale auprès des institutions européennes, l'AMICE fera pleinement usage de ce statut pour s'assurer que, dans tous ces futurs développements, les meilleurs intérêts de ses membres, et de leurs assurés, restent au premier plan.

Sarah Goddard,
Secrétaire générale de l'AMICE

PROCHAINS ÉVÈNEMENTS POUR LES MEMBRES

Conférence de l'AMICE et de l'ICMIF sur les questions réglementaires

Dialoguer avec les parties prenantes

4 décembre 2019, Paris

Réservez la date pour assister à la troisième [conférence de l'AMICE](#) et de l'ICMIF sur les questions réglementaires.

La conférence portera sur les moteurs de changement dans le secteur de l'assurance au cours de la prochaine décennie. Vous assisterez à une série de sessions passionnantes sur des sujets tels que les changements concrètement intervenus dans les institutions européennes avec l'initiative «Mieux légiférer» et le partage des objectifs de cette initiative au-delà des frontières de l'UE, l'intégration des principes de finance durable dans la gestion des actifs et passifs des entreprises d'assurance, la contribution du secteur de l'assurance à l'intérêt général et les aspects éthiques de l'intensification des usages numériques dans l'assurance.

La conférence se déroulera de 9h00 à 17h30 et sera accueillie par la mutuelle française Covéa (Espace Diderot, 19 rue de Londres, 75009 Paris). Les échanges se feront majoritairement en anglais, avec interprétation en français. La participation est gratuite. [L'inscription](#) en ligne est ouverte.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter [Catherine Hock](#).

Congrès de l'AMICE 2020

L'Art de la transformation: chercher le changement pour un avenir meilleur

Bilbao, 10-12 mai 2020

Le congrès biennal de l'AMICE est l'Événement européen de l'assurance mutuelle et coopérative, un rendez-vous unique pour les dirigeants et cadres supérieurs du secteur européen de l'assurance mutuelle et coopérative. Le congrès attire également d'éminentes personnalités du monde économique et politique, des hauts responsables d'associations professionnelles, d'organisations de la société civile et d'institutions financières, faisant de cet événement un rassemblement exceptionnel de leaders et influenceurs du secteur, venus discuter des développements législatifs et réglementaires susceptibles d'affecter leurs activités.

Le congrès de l'AMICE propose un mélange de sessions de haut niveau et d'ateliers pratiques, ainsi qu'un programme social favorisant le réseautage. Le congrès se déroulera sur trois jours, du 10 au 12 mai 2020, à Bilbao, en Espagne. Ce sera le septième congrès depuis la création de l'AMICE et quelques nouveautés rendront l'expérience encore plus intense. Les inscriptions seront prochainement ouvertes sur le site web dédié au Congrès de l'AMICE 2020.



Révision 2020

La révision 2020 du régime Solvabilité II approchant à grands pas, le Secrétariat a poursuivi tout l'été la préparation de documents de position et de plaidoyers au nom des membres de l'AMICE.

Le Secrétariat de l'AMICE a notamment participé au deuxième atelier organisé par l'EIOPA sur la révision 2020, lors duquel une synthèse de la consultation de l'EIOPA sur la révision des exigences en matière d'information prudentielle et d'information du public a été présentée. Cet atelier a permis d'exposer le point de vue des membres de l'AMICE sur, entre autres, le travail préliminaire de l'EIOPA aux fins de production d'un avis technique sur le calcul de la meilleure estimation et le calcul du capital de solvabilité requis, la proportionnalité, le traitement des groupes et le minimum de capital requis.

Le travail effectué dans ce domaine est piloté par Silvia Herms, responsable des affaires économiques et financières à l'AMICE. A l'occasion du Cinquième atelier Pensions et Assurance organisé cet été à l'université de Barcelone, Silvia Herms a prononcé une allocution sur la révision 2018 et la prochaine révision 2020 du régime Solvabilité II.

La révision 2020 portera également sur l'harmonisation des fonds nationaux de garantie des assurances (IGS). Le projet d'avis de l'EIOPA sur cette question fait l'objet d'une consultation publique. Le document de consultation est une proposition de réponse à la demande d'avis adressée par la Commission européenne le 11 février 2019 et répond à la première partie concernant les fonds de garantie des assurances. Les commentaires peuvent être transmis jusqu'au 18 octobre et seuls ceux présentés selon le modèle EIOPA de présentation des commentaires, accessible sur son site web, seront pris en considération. Selon l'EIOPA, chaque État membre devrait disposer d'un IGS pour la protection des assurés en cas de défaillance de l'assureur et ces fonds devraient répondre à des critères minimaux. L'EIOPA appelle également à la création d'un réseau européen d'IGS harmonisés et financés de manière adéquate.

Consultations et documents de discussion

Ces derniers mois, l'EIOPA a publié plusieurs documents de consultation et de discussion sur divers points du programme de réglementation.

Dans la première partie d'une consultation publique, l'EIOPA appelle à la présentation de commentaires sur quatre éléments du reporting: les questions générales, les modèles de déclaration quantitative (QRTs), les rappports sur la solvabilité et la situation financière (SFCR) et les rappports sur la stabilité financière (SFICR). Pour cette partie, la date limite de soumission des commentaires est le 18 octobre. La seconde partie de cette consultation, qui sera publiée d'ici la fin de l'année, concernera les modèles de déclaration quantitative pour les groupes, les rapports réguliers au contrôleur, les aspects techniques des procédures d'information et de déclaration, la qualité des données, ainsi que les exigences d'information et de déclaration relatives à

d'autres éléments visés par la révision 2020, dont le modèle élaboré pour les garanties de long terme.

L'EIOPA a par ailleurs publié un document de discussion sur les principes méthodologiques des tests de résistance de l'assurance («Discussion Paper on Methodological Principles of Insurance Stress Testing») exposant les principes et lignes directrices des futurs tests de résistance. Le document se penche sur plusieurs éléments importants, tels que le processus et l'objectif des tests de résistance, le champ d'application des tests de résistance, la conception du scénario d'un test de résistance, les chocs et leur application dans un test de résistance, ainsi que la collecte et la validation des données.

Le Secrétariat de l'AMICE a participé à une réunion organisée par l'EIOPA sur les orientations et principes retenus pour améliorer les prochains tests de résistance. L'EIOPA a également présenté sa proposition de réduire la fréquence des tests de résistance afin de laisser suffisamment de temps pour une analyse adéquate et un suivi plus structuré, sur la base des recommandations formulées après chaque test. L'EIOPA, les régulateurs nationaux et les experts du secteur ont échangé leurs points de vue sur ces propositions lors d'un débat. Les parties intéressées peuvent soumettre leurs observations jusqu'au 18 octobre.

D'ici la fin de l'année, l'EIOPA commencera à travailler sur d'autres questions liées aux tests de résistance, notamment l'évaluation des positions de liquidité dans des scénarios défavorables, l'évaluation des risques climatiques et vulnérabilités, ainsi que les approches possibles pour la réalisation de tests de résistance multi-périodes.

Le groupe de travail Réglementation prudentielle de l'AMICE s'est réuni en septembre pour discuter du contenu des documents de consultation et de discussion. Les membres de l'AMICE seront informés de l'évolution de ces travaux et leurs commentaires seront bienvenus.

Durabilité

La durabilité dans le cadre du régime Solvabilité II reste un sujet de discussion important. L'AMICE a répondu à la consultation publique de l'EIOPA sur le projet d'avis concernant l'intégration des risques de durabilité dans le régime Solvabilité II. Dans sa réponse, l'AMICE réagit aux propositions de l'EIOPA concernant la valorisation des actifs et passifs dans le calcul des exigences de fonds propres sous Solvabilité II en vue d'intégrer les facteurs de durabilité. L'AMICE a également remis son avis sur la prise en compte de scénarios standardisés de changement climatique dans l'évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA).

Ce projet d'avis de l'EIOPA a été publié à la suite des réponses reçues de 153 assureurs et 31 groupes d'assurance à un précédent appel à témoignages sur le sujet.

FINANCE DURABLE

Lettre à la DG FISMA concernant la date d'application des exigences de publication en matière de durabilité

L'AMICE s'est jointe à plusieurs autres grandes associations financières européennes pour adresser une lettre à Olivier Guersent, directeur général de la DG FISMA (CE), lui demandant de prendre des mesures immédiates afin de laisser au secteur un délai réaliste pour se conformer à la future réglementation sur les obligations de publication en matière de durabilité. Outre l'AMICE, les cosignataires de la lettre sont Insurance Europe (Fédération européenne de l'assurance et de la réassurance), l'AFME (Association des marchés financiers en Europe), l'AIMA (Alternative Investment Management Association), l'EABC (Groupement Européen des Banques Coopératives), l'EBF (Fédération bancaire européenne), l'EFAMA (Association européenne de l'industrie de la gestion d'actifs) et Pensions Europe.

La lettre, envoyée en septembre, soutient l'objectif de mise en place d'un système financier plus durable, mais souligne les défis importants liés à la mise en œuvre de la réglementation ainsi que les risques de responsabilité qui se poseront en raison du calendrier fixé pour l'entrée en vigueur de la réglementation. En effet, la réglementation sera probablement applicable avant l'adoption des mesures finales de niveau 2, qui visent à clarifier les exigences de niveau 1 et fournir des explications sur les modalités de mise en œuvre de cette réglementation. La lettre explique à M. Guersent que l'entrée en application de la réglementation avant l'adoption des mesures de niveau 2 engendrera un réel risque d'incertitude juridique pour le secteur financier.

Afin que le secteur ait suffisamment de temps pour comprendre, se préparer et se conformer à la réglementation, il est indispensable que les mesures de niveau 2 soient publiées bien avant l'entrée en application de la réglementation. La lettre demande donc à la Commission européenne de fixer un délai plus réaliste et propose une entrée en application de la réglementation au moins un an après la publication au JO de tous les textes de niveau 2. Insurance Europe a organisé un point de presse sur la question et la lettre collective a largement été relayée par la presse, attirant ainsi l'attention sur les inquiétudes du secteur au sujet du calendrier de mise en œuvre.

NORME IFRS 17

Malgré la position de l'AMICE selon laquelle les IFRS ne sont pas pertinentes pour ses membres en raison de leur modèle d'entreprise spécifique et ne devraient donc pas leur être applicables, plusieurs États membres appliquent actuellement ces normes à toutes les entreprises d'assurance, indépendamment de leur forme juridique. Par ailleurs, certains membres de l'AMICE appliquent les IFRS sur une base volontaire, de sorte que nous continuons de plaider pour que, dans ce cas, la norme IFRS 17 ne soit pas incompatible avec la forme juridique de leur entreprise. En outre, l'incertitude reste grande en ce qui concerne le calendrier de mise en œuvre des modifications apportées à la norme comptable IFRS 17, applicable aux contrats d'assurance. Plusieurs groupements sectoriels, dont l'AMICE, continuent de faire pression sur l'IASB en ce qui concerne les modifications de la norme et le report de son entrée en vigueur.

Sur ce plan, l'AMICE a poursuivi son action ces derniers mois, notamment en participant à diverses réunions et discussions. Ainsi, au mois d'août, l'AMICE a été invitée à une réunion informelle organisée par l'IAIS afin de discuter de l'avis préliminaire du secteur sur l'exposé-sondage de l'IASB concernant les modifications de la norme IFRS 17. Lors de cette réunion, le Secrétariat de l'AMICE a fait connaître son point de vue sur les modifications qui concernent les assureurs mutuels.

Début septembre, le Secrétariat de l'AMICE a également assisté à la réunion du Groupe de travail Insurance Accounting (IAWG) de l'EFRAG, lors de laquelle il a été discuté du projet de réponse de l'EFRAG à l'exposé-sondage de l'IASB. Cette réunion fut une nouvelle occasion d'exprimer le point de vue de l'AMICE sur les modifications qui affecteront les assureurs mutuels. Le débat s'est poursuivi lors d'une réunion en ligne du Groupe d'experts techniques (TEG) de l'EFRAG.

ASSURANCE AUTOMOBILE

L'AMICE appelle à un partenariat institutionnalisé afin de permettre à un large éventail de parties prenantes, notamment les assureurs, d'apporter leur contribution à un cadre européen pour la planification stratégique des programmes de recherche et de prédéploiement pour la mobilité automatisée dans l'Union.

Dans sa contribution sur la feuille de route de la Commission européenne concernant l'analyse d'impact initiale du projet de Partenariat européen pour un transport routier sûr et automatisé – dénommé programme «Horizon Europe» –, l'AMICE appelle à la participation et à la contribution d'acteurs multiples.

Le thème de la mobilité et de l'assurance automobile a également fait l'objet d'une réunion en ligne des groupes de travail «Disruptive Technology» et «Cyber risks» de la GFIA. Ces groupes de travail sont en train de définir un ensemble de principes que les gouvernements devraient prendre en compte dans le cadre de l'élaboration ou de la modification des politiques publiques en matière d'assurance automobile, afin de les adapter à l'avenir de la mobilité. Ce travail couvre quatre domaines: l'accès aux données embarquées, les questions liées à la responsabilité, les normes de sécurité et la couverture de risques émergents, tels que les brèches de cyber-sécurité. La GFIA présentera un rapport final sur le sujet en novembre, lors de son Assemblée générale.



FISCALITÉ

Des consultants d'Oxford Research et d'Economisti Associati mènent actuellement un travail de terrain approfondi aux fins d'analyse du fonctionnement de la directive TVA et de son impact sur le secteur de l'assurance. Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'une vaste étude, commandée par la DG Fiscalité et Union douanière (TAXUD), sur les règles d'application de la TVA aux services d'assurance et financiers et l'analyse de l'impact des modifications envisagées, parmi lesquelles l'instauration d'un régime TVA spécifique pour les assureurs. Le Secrétariat de l'AMICE a rencontré les consultants pour discuter de cet examen des exonérations de la TVA pour certains services d'assurance, des mécanismes de partage des coûts, des règles de déduction au prorata et des groupes TVA.

Les consultants ont identifié dix pays pour l'étude de terrain: la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, la Pologne, la Roumanie, l'Espagne, la Suède, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. La participation d'autres pays est recherchée par le biais de questionnaires électroniques. Plusieurs membres de l'AMICE ont déjà répondu à l'invitation de participation à cette étude via le Secrétariat. Si vous souhaitez y participer, nous vous invitons à [contacter le Secrétariat de l'AMICE](#).

Les résultats et conclusions de l'étude seront publiés l'été prochain et la Commission européenne examinera ensuite l'éventuelle nécessité de modifier la directive TVA.

PEPP

Paul Le Bihan, directeur général de l'Union Mutualiste Retraite (membre de l'AMICE), a été nommé membre du [panel d'experts praticiens](#) créé par l'EIOPA sur le Produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle (PEPP). Ce nouveau panel d'experts conseillera l'EIOPA pour l'élaboration d'un avis sur, entre autres, les caractéristiques du PEPP, la limitation des risques et le plafonnement des coûts du PEPP de base.

Le règlement relatif au PEPP a été publié au [Journal officiel de l'Union européenne](#). Il entrera en application l'année prochaine. Au cours des prochains mois, la Commission européenne travaillera en étroite collaboration avec l'EIOPA à l'élaboration de plusieurs actes délégués et actes d'exécution afférents au règlement.

DIALOGUE SOCIAL

L'AMICE a poursuivi ses échanges avec d'autres instances européennes en vue de promouvoir le dialogue social dans le secteur de l'assurance. En juillet, une réunion du Forum de liaison a permis un échange d'informations entre les comités de dialogue social sectoriel (CDSS) de l'Union européenne. Lors de cette réunion, un représentant de la Commission européenne a présenté la proposition de la Commission visant à parvenir à une prise de décision plus efficace en politique sociale. La proposition prévoit un [réexamen complet](#) des clauses «passerelles» prévues par les traités de l'UE. Ces clauses permettent de passer du vote à l'unanimité au vote à la majorité qualifiée dans certaines circonstances. L'utilisation d'une telle clause faciliterait la prise de décision dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne

la proposition de directive anti-discrimination, directement pertinente pour notre secteur et bloquée au Conseil européen depuis plus de dix ans.

En tant que représentante des employeurs du secteur de l'assurance, l'AMICE a participé à la réunion du CDSS des assurances, accueillie par la Commission européenne au début de l'automne. Lors de cette réunion, un représentant du syndicat espagnol Servicios CCOO a présenté une synthèse de la jurisprudence récente de la Cour de justice européenne concernant le temps de travail et de ses conséquences possibles pour le secteur de l'assurance. Lors de cette même réunion, des exemples de diversité, d'inclusion sociale et d'égalité hommes-femmes dans le secteur de l'assurance ont été donnés par les associations française et irlandaise d'entreprises d'assurance.

En concertation avec Insurance Europe et BIPAR, l'AMICE a proposé une série de questions liées à l'impact de l'intelligence artificielle sur le secteur de l'assurance. Ces questions pourraient faire l'objet d'une future déclaration commune.

DDA – RÈGLES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'EIOPA a demandé un retour d'information sur les règles nationales d'intérêt général accompagnant la DDA qui pourraient être disproportionnées et entraver les activités transfrontalières.

L'EIOPA a analysé les règles nationales d'intérêt général relatives à la DDA et a détaillé les différents types de règles publiées sur les sites web des ANC dans chacun des États membres de l'Union. L'EIOPA a publié ses [conclusions](#) dans un rapport qui examine les principaux points de divergence et l'impact des règles d'intérêt général sur le fonctionnement de la DDA et, plus largement, du marché intérieur.

Après la publication de ce rapport, l'EIOPA a lancé un appel à contributions sur le point de savoir si l'une ou plusieurs de ces règles sont disproportionnées aux fins de la protection des consommateurs et impactent négativement les activités transfrontalières. L'appel à contributions a été clôturé en septembre et l'AMICE attend les conclusions avec intérêt.

ACTUALITÉS EUROPÉENNES

Le rapport des AES sur la surveillance transfrontalière des services financiers de détail

Le comité mixte des AES a adressé des recommandations aux ANC et aux institutions européennes pour régler les problèmes de surveillance des institutions financières offrant des services financiers de détail dans l'Union européenne.

Dans un [rapport](#) publié en juillet, les AES exposent les problèmes majeurs de surveillance dus à la difficulté de réglementer les services financiers de détail transfrontaliers et suggèrent des pistes de solution.

Prorogation de l'exemption de l'application de la réglementation PRIIPs aux OPCVM

La Commission européenne a adopté un règlement délégué prorogeant l'exemption de l'application de la réglementation PRIIPs aux OPCVM jusqu'au 31 décembre 2021. Cette décision reflète le plaidoyer mené par l'AMICE pour un scénario de mise en œuvre plus réaliste.

Les initiateurs de PRIIPs offrant des produits à options multiples peuvent donc continuer d'utiliser les documents d'informations clés pour l'investisseur rédigés pour les OPCVM lorsque les options d'investissement sous-jacentes sont des fonds OPCVM ou des fonds non-OPCVM. Ils ne devront donc pas rédiger un KID PRIIPs d'ici le 31 décembre 2021.



Nouvelle présidence de la Commission européenne

Ursula von der Leyen, ex-ministre allemande de la défense, est la nouvelle présidente de la Commission européenne.

Le nouveau mandat de la Commission doit s'étendre du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2024.

Madame Von der Leyen a exposé les priorités majeures de la Commission pour les cinq prochaines années, parmi lesquelles figurent la durabilité, la révolution numérique et l'économie. Le collège des commissaires proposé par Mme Von der Leyen inclut Valdis Dombrovskis, actuel commissaire en charge des services financiers et de l'économie. Il sera promu à la fonction de vice-président exécutif de la Commission en charge des services financiers et de l'économie.

En tant que fédéraliste européenne notoire, M^{me} Von der Leyen devrait adopter une approche pro-européenne et ambitieuse pour les futures propositions législatives. Ses efforts risquent cependant d'être contrecarrés par certaines forces politiques, notamment l'extrême gauche, l'extrême droite et les écologistes, qui se sont opposés à son élection.

ASSISTANCE

ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX MEMBRES

Co-financement d'un projet visant à accroître la résilience du secteur agricole

L'AMICE soutient activement un groupement qui a introduit une demande de financement de l'Union européenne pour un projet visant à accroître la résilience du secteur agricole. Le groupement, dont fait partie Unipol (membre italien de l'AMICE), espère créer un partenariat public-privé composé de l'administration publique, d'assureurs et d'organisations de producteurs – notamment des coopératives agricoles – et centré sur le renforcement de la résilience au changement climatique à travers la gestion des risques.

REPRÉSENTATION

Conseil de l'Europe | Protection du patrimoine culturel

Nous sommes fiers d'annoncer que le Secrétariat de l'AMICE va rejoindre le groupe de travail du Conseil de l'Europe sur la préservation continue du patrimoine culturel. C'est la première fois qu'une instance de représentation du secteur de l'assurance est impliquée dans les activités du Conseil de l'Europe liées à la protection du patrimoine culturel.

Plusieurs membres de l'AMICE fournissent des services et une assistance en assurance et gestion des risques à des conservateurs de sites ou artefacts d'importance culturelle. Le Conseil de l'Europe a souhaité faire appel à leur expertise pour élaborer une nouvelle proposition visant à préserver et promouvoir le patrimoine culturel européen. Cette mission est devenue une priorité majeure depuis le terrible incendie qui a ravagé la cathédrale Notre-Dame de Paris en avril.

Une communication du groupe de travail est attendue cet automne. Le Secrétariat de l'AMICE remercie tous les membres pour leur contribution et leur appui à cette mission de protection du patrimoine culturel.

Pact for Impact | Alliance mondiale pour une économie sociale et inclusive

Dans le cadre de sa mission permanente de représentation du secteur mutuel et coopératif aux plus hauts niveaux, l'AMICE a été invitée à participer au sommet Pact for Impact, une Alliance mondiale pour une économie sociale et inclusive. L'événement de deux jours, organisé en juillet par le gouvernement français à Paris, a été marqué par une succession impressionnante d'intervenants issus de gouvernements nationaux et régionaux, d'institutions européennes, de l'OCDE et des Nations unies, ainsi que de plusieurs autres orateurs provenant de réseaux liés à l'économie sociale.

Un des résultats immédiats de cet événement a été la publication d'un manifeste proclamant que «*l'Économie sociale, dans toute sa diversité de formes et de statuts, porte partout dans le monde des projets économiquement viables.*» Au bas du manifeste, les États, gouvernements, institutions internationales, régionales et autorités locales s'engagent à accroître la visibilité de l'économie sociale et

de l'économie inclusive en favorisant leur reconnaissance politique, en valorisant leurs principes et en intégrant leurs dimensions dans les politiques.

Covéa, membre de l'AMICE, est un partenaire officiel soutenant le sommet Pact for Impact. À l'issue de l'événement, l'AMICE a publié une communication officielle exprimant son appui à l'initiative.

Réunion du comité Conduct of Business d'Insurance Europe

Dans le cadre de l'accord de coopération et d'échange d'informations avec Insurance Europe, le Secrétariat de l'AMICE a participé en juillet à la réunion du comité Conduct of Business d'Insurance Europe. Les discussions ont porté sur les récents changements intervenus au niveau des institutions européennes, de la réglementation PRIIPs, de la DDA et des fonds de garantie des assurances. Lors de cette réunion, Julian Arevalo, expert principal en innovation financière à l'EIOPA, a présenté les conclusions de l'étude thématique sur les données massives (Big Data) récemment publiée par l'EIOPA. Par ailleurs, l'IAIS a lancé une consultation publique sur son projet de document de réflexion sur l'utilisation de l'analytique des données massives dans l'assurance.

Réunion du Conseil d'administration de Social Economy Europe

En septembre, le Secrétariat de l'AMICE a participé à la réunion du Conseil d'administration de Social Economy Europe (SEE), lors de laquelle il a été discuté des objectifs pour les prochains mois. Parmi les actions prévues figurent un plaidoyer pour le rétablissement de l'Intergroupe Économie sociale au Parlement européen, des interactions avec la nouvelle Commission européenne et le Comité de suivi de la déclaration de Luxembourg, Pact for Impact et la Taskforce des Nations unies sur l'économie sociale et solidaire.

The logo for Eurofi, featuring the word "eurofi" in a bold, blue, lowercase sans-serif font. To the left of the text is a vertical orange bar.

Séminaire Eurofi

Le Secrétariat de l'AMICE a participé au dernier séminaire de haut niveau organisé à Helsinki par Eurofi, une plateforme sans but lucratif pour les échanges entre le secteur financier et les autorités publiques. Les séminaires Eurofi ont lieu deux fois par an dans le pays qui occupe la présidence du Conseil de l'UE.

Lors du dernier séminaire, plusieurs thèmes de discussion présentaient une pertinence directe pour l'AMICE, notamment la prochaine révision du cadre Solvabilité II, les investissements à long terme et la stabilité financière dans le secteur de l'assurance, les priorités de la nouvelle Commission européenne et les opportunités créées par la numérisation et les nouvelles technologies.

La Secrétaire générale a profité de sa présence à Helsinki pour rencontrer des membres locaux de l'AMICE.

Protection des consommateurs | Journée européenne de la protection des consommateurs organisée par les AES

Le Secrétariat de l'AMICE a participé à la 7e Journée européenne de la protection des consommateurs organisée par les AES. Le thème de cette année était la protection collective des consommateurs («*Protecting Consumers Together*»). L'événement s'est déroulé à Dublin (Irlande) et était accueilli par la Central Bank of Ireland. Des représentants d'associations de consommateurs, d'organes régulateurs nationaux et d'institutions européennes, du monde universitaire et du marché étaient présents à l'événement.

PROMOTION

RÉUNION DES ASSOCIATIONS NATIONALES

Le dialogue permanent avec nos membres constitue un volet essentiel du travail de l'AMICE. Ce dialogue permet d'identifier les questions d'importance pour les membres et guide le travail du Secrétariat en matière de plaidoyer, d'assistance et de promotion.

En septembre, les associations danoise, française, allemande, néerlandaise et britannique d'assureurs mutuels se sont réunies dans les locaux de l'AMICE pour débattre de diverses questions importantes. À l'ordre du jour figuraient les nouveaux mandats des institutions européennes, la consultation de l'EIOPA sur le projet d'harmonisation des fonds nationaux de garantie, les règles d'application de la TVA aux services financiers et Solvabilité II.

GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATIONS

Le groupe de travail Communications a tenu une réunion en ligne afin de discuter des futures activités du groupe de travail et des groupes spécifiques qu'il supervisera. Les premiers groupes spécifiques travailleront sur le nouveau site web de l'AMICE, la communication avec les acteurs européens du secteur et le congrès de l'AMICE.

SAVE THE DATE
Bilbao | 10-12 May 2020

amice
CONGRESS
THE ART OF
TRANSFORMATION



AMICE

11 octobre	Bruxelles	Groupe de travail Réglementation prudentielle
15 octobre	Bruxelles	Comité exécutif
5 novembre	Bruxelles	Conseil d'administration
8 novembre	Leiden (NL)	Groupe de travail Durabilité (RSE)
3 décembre	Paris	Groupe de travail Affaires réglementaires
4 décembre	Paris	Conférence de l'AMICE et de l'ICMIF sur les questions réglementaires

ICMIF

12-15 novembre	Auckland (Nouvelle-Zélande)	Conférence biennale de l'ICMIF
----------------	-----------------------------	--

Événements extérieurs

19 novembre	Francfort (Allemagne)	Neuvième conférence annuelle de l'EIOPA
-------------	-----------------------	---



GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AES	Autorité européenne de surveillance	IAIS	Association internationale des contrôleurs d'assurance <i>International Association of Insurance Supervisors</i>
AFME	Association des marchés financiers en Europe <i>Association for Financial Markets in Europe</i>	IASB	Conseil des normes comptables internationales <i>International Accounting Standards Board</i>
AIMA	Alternative Investment Management Association	IAWG (EFRAG)	Groupe de travail Insurance Accounting de l'EFRAG <i>Insurance Accounting Working Group (EFRAG IAWG)</i>
AMICE	Association des assureurs mutuels et des coopératives d'assurance en Europe <i>Association of Mutual Insurers and Insurance Cooperatives in Europe</i>	ICMIF	Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurance <i>International Cooperative and Mutual Insurance Federation</i>
ANC	Autorité nationale compétente	IFRS	Norme(s) internationale(s) d'information financière <i>International Financial Reporting Standard(s)</i>
BIPAR	Fédération européenne des intermédiaires d'assurance	IGS	Fonds de garantie des assurances <i>Insurance guarantee scheme</i>
CDSS	Comités de dialogue social sectoriel	Insurance Europe	Fédération européenne de l'assurance et de la réassurance <i>European insurance and reinsurance federation</i>
CE	Commission européenne	KID	document d'informations clés <i>key information document</i>
DDA	Directive sur la distribution d'assurances	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
DG FISMA	Direction générale de la stabilité financière, des services financiers et de l'union des marchés des capitaux (Commission européenne) <i>Directorate-General for Financial Stability, Financial Services and Capital Markets Union (European Commission)</i>	OPCVM	Organismes de placement collectif en valeurs mobilières
DG TAXUD	DG Fiscalité et Union douanière (CE) <i>European Commission's Directorate General Taxation</i>	ORSA	Évaluation interne des risques et de la solvabilité <i>Own Risk Solvency Assessment</i>
EACB	Groupement Européen des Banques Coopératives <i>European Association of Cooperative Banks</i>	PE	<i>Parlement européen</i>
EBF	Fédération bancaire européenne <i>European Banking Federation</i>	PEPP	Produit paneuropéen d'épargne-retraite <i>Pan European Personal Pension</i>
EFAMA	Association européenne de l'industrie de la gestion d'actifs	PRIIPs	Produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance <i>packaged retail and insurance-based investment products</i>
EFRAG	Groupe consultatif pour l'information financière en Europe <i>European Financial Reporting Advisory Group</i>	QRT	Modèle de déclaration quantitative <i>quantitative reporting template</i>
EIOPA	Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles <i>European Insurance and Occupational Pensions Authority</i>	RSE	Responsabilité sociale de l'entreprise
GFIA	Fédération mondiale des associations de l'assurance <i>Global Federation of Insurance Associations</i>	SEE	Social Economy Europe
		SFCR	Rapport sur la solvabilité et la situation financière <i>solvency and financial condition report</i>
		TEG (EFRAG)	Groupe d'experts techniques de l'EFRAG <i>Technical Expert Group (EFRAG TEG)</i>



AMICE aisbl

Rue du Trône 98/14

BE-1050 Bruxelles

T: +32 (0)2 503 38 78

E: secretariat@amice-eu.org

www.amice-eu.org

Suivez-nous:

Twitter: [@AMICE_Mutuals](https://twitter.com/AMICE_Mutuals) | LinkedIn: [AMICE Company Page & AMICE Network](#) | YouTube: [AMICE Channel](#)

Pour vous désabonner, veuillez envoyer un e-mail à secretariat@amice-eu.org